Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

Communiqué

PUBLICATION IMMÉDIATE

RÉSULTATS FINANCIERS 2015-2016 DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS ET BUDGET 2016-2017
Un défi à relever ensemble, avec nos usagers

Sherbrooke, le 15 juin 2016 – Au lendemain de la séance du conseil d'administration, la présidente-directrice générale du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS), Patricia Gauthier, a annoncé que l'établissement terminait l'année financière 2015-2016 en équilibre budgétaire. En 2016-2017, le CIUSSS de l'Estrie - CHUS disposera d'un budget de 1,2 milliard. Il devra faire des économies de 25 millions, soit environ 2 % du budget.

Équilibre budgétaire atteint pour 2015-2016

Rappelons que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) avait demandé des efforts d'optimisation récurrents de 30 M$ l'an dernier, soit :

- 17 M$ dans les secteurs administratifs.
- 8 M$ liés à la pertinence de certains soins et services en santé physique.
- 2 M$ en maximisant les achats et les contrats de groupe.
- 3 M$ liés à l'administration dans les secteurs de soins et services (postes de gestionnaires ou autres).

À cela s'ajoutait une somme de 12 M$ en raison de la non-indexation de certaines dépenses, de deux jours fériés additionnels et de l'année bissextile, pour un total de 42 M$.

Considérant la hauteur de ces efforts et l'ampleur de la restructuration, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, à l'instar des autres établissements de santé et de services sociaux, a reçu un soutien non récurrent de 14 M$ du MSSS en 2015-2016. Comme ce soutien ne sera pas disponible cette année, il faut donc réaliser des économies équivalentes en 2016-2017.

Le directeur des ressources financières et de la logistique, M. Pierre-Albert Coubat, a souligné que l'équilibre budgétaire a été atteint en respectant l'engagement d'alléger les structures administratives pour maintenir les soins et services. Il a donné des exemples de moyens utilisés :

- Abolition de 102 postes de gestionnaires suivant le départ des titulaires.
- Non-remplacement progressif de 300 départs d'employés dans les secteurs administratifs et techniques sur une période de deux ans (150 réalisés).
- Optimisation des activités de la buanderie, d'hygiène et salubrité, etc.
- Économies réalisées grâce à l'approvisionnement en commun pour les fournitures médicales, la téléphonie locale et interurbaine, etc.
- Réorganisation du travail, embauche et amélioration de la rétention du personnel, ce qui a permis de convertir des heures supplémentaires des infirmières et des autres professionnels en heures régulières.
- Non-remplacement de certaines absences, sans impact pour les usagers.

Détails du budget 2016-2017 de 1,2 G$

Pour la prochaine année, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS devra faire des économies de 25 M$ se détaillant ainsi :

- 14 M$ de l'année 2015-2016 reportés pour lesquels il faut déployer des mesures d'économie récurrentes (montant correspondant au soutien accordé par le MSSS).
- 11 M$ de nouveaux efforts d'optimisation demandés par le MSSS.

« Nous mettons en œuvre tous les moyens pour conjuguer accès aux soins et services et utilisation judicieuse des ressources humaines et des infrastructures dans les neuf réseaux locaux de services de notre territoire, a expliqué le Dr Stéphane Tremblay, directeur général adjoint au programme de santé physique générale et spécialisée. À cet égard, nous lançons un appel à la population. Nous comptons sur tous nos usagers pour qu'ils acceptent, lorsque nécessaire, d'être soignés dans un point de service à l'extérieur de leur localité, par exemple pour un examen d'imagerie médicale ou une chirurgie. Cela nous aidera à garder nos services en région, à utiliser judicieusement nos plateaux techniques (blocs opératoires, équipements spécialisés, etc.) et à réduire les listes d'attente et les délais de certaines interventions. »

En ce qui a trait aux mesures d'économie, voici des exemples de moyens envisagés :

- Poursuivre la réduction des structures administratives pour atteindre la cible ministérielle de moins de 5,5 % des dépenses totales, notamment par une diminution, par attrition des 150 postes équivalents temps complet (ETC) (sur le total de 300 visés).
- Réduire le nombre de baux dans l'ensemble de l'organisation.
- Revoir les contrats d'approvisionnement de médicaments et de fournitures médicales, en maximisant les économies d'échelle grâce aux achats en commun.
- Décloisonner nos systèmes d'information clinique pour éviter de faire les examens en double pour les usagers ayant déjà été soignés dans une installation du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.
- Revoir l'organisation des soins dans certaines installations.
- Poursuivre le non-remplacement de certaines absences et effectuer une réduction d'environ 100 ETC sur 15 000 employés dans le secteur clinique.

Le conseil d'administration appuie fortement la valorisation des infrastructures et plateaux techniques sur tout le territoire pour conjuguer accessibilité et efficience. Il soutient également l'ensemble des moyens proposés pour réaliser les économies. Il a indiqué que les orientations ministérielles sont d'accepter uniquement les mesures n'ayant aucun impact sur l'accès aux services ou celles pour lesquelles des alternatives ont été identifiées. De son côté, Mme Gauthier a tenu à souligner l'apport exceptionnel des membres de la communauté du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. « L'année qu'on vient de passer a été difficile, et il aurait été impossible d'atteindre nos objectifs sans leur soutien », a-t-elle conclu.

– 30 –

Renseignements

Annie-Andrée Émond
Coordonnatrice des communications
Tél. : 819 346-1110, poste 22565 | Cell. : 819 574-6545
aemond.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca